

Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 19 mars 2015 portant vérification de la conformité du barème proposé par Gaz Electricité de Grenoble au 1^{er} avril 2015 à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 10 novembre 2014

Participaient à la séance : Philippe de LADOUCKETTE, président, Christine CHAUVET, Catherine EDWIGE, Hélène GASSIN, Yann PADOVA, Jean-Pierre SOTURA, commissaires.

En application du décret n° 2009-1603 du 18 décembre 2009 modifié relatif aux tarifs réglementés de vente de gaz naturel, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a été saisie par Gaz Electricité de Grenoble (GEG), le 11 mars 2015, d'une proposition de barème pour ses tarifs réglementés de vente de gaz naturel en distribution publique au 1^{er} avril 2015. Ce barème figure en annexe de la présente délibération.

1. Barème proposé par Gaz Electricité de Grenoble

Par rapport au barème en vigueur, applicable depuis le 16 novembre 2014, le barème proposé répercute l'évolution des coûts d'approvisionnement de GEG depuis cette date, estimée par le fournisseur à -0,463 c€/kWh en application de la formule en vigueur.

2. Observations de la CRE

L'arrêté du 10 novembre 2014 a fixé la formule de calcul de l'évolution du coût d'approvisionnement de GEG.

La CRE a vérifié que l'application de cette formule entre le 16 novembre 2014 et le 1^{er} avril 2015 correspond à une baisse de -0,463 c€/kWh.

3. Avis de la CRE

La CRE constate que le barème proposé par GEG est conforme à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 10 novembre 2014.

La présente délibération sera publiée au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 19 mars 2015

Pour la Commission de régulation de l'énergie,
Le président,

Philippe de LADOUCKETTE

ANNEXE
Tarifs de vente du gaz naturel de Gaz Electricité de Grenoble
applicables au 1^{er} avril 2015 (hors TVA et hors CTA)

TARIFS	PRIX
Tarif Base	
Abonnement mensuel en €	4,22 *
Prix du kWh en c€ 1 ^{ère} tranche (0 à 140 kWh/mois)	8,209*
Prix du kWh en c€ 2 ^{ème} tranche (au-delà de 140 kWh/mois)	7,729*
Tarif B0	
Abonnement mensuel en €	5,13 *
Prix du kWh en c€	6,867*
Tarif B1	
Abonnement mensuel en €	11,66 *
Prix du kWh en c€	4,977 *
Tarif B2I	
Abonnement mensuel en €	16,06
Prix du kWh en c€	4,776
Tarif B2S (T2)	
Abonnement mensuel en €	75,05
Prix du kWh d'hiver en c€	4,475
Réduction du prix du kWh d'hiver en c€ (seuil tranche de 1 GWh)	-0,175
Prix du kWh d'été en c€	3,875
Réduction du prix du kWh d'été en c€ (seuil tranche de 1 GWh)	-0,175
Tarifs B2S (T3)	
Abonnement mensuel en €	74,03
Prix du kWh d'hiver en c€	4,475
Réduction du prix du kWh d'hiver en c€ (seuil tranche de 1 GWh)	-0,175
Prix du kWh d'été en c€	3,875
Réduction du prix du kWh d'été en c€ (seuil tranche de 1 GWh)	-0,175
Forfait Cuisine	
Forfait mensuel en €	6,47

*Prix auquel s'applique une réduction de 6% pour l'offre famille nombreuse